

## PROGRAMME D'AIDE À LA CRÉATION ÉMERGENTE

### DÉPÔT À L'ÉTAPE DE LA PRODUCTION : Pour les projets ayant obtenu un soutien à l'étape du développement

**Attention : Cette liste s'applique aux projets déposés à l'étape de la production ayant obtenu un soutien à l'étape du développement au programme d'aide à la création émergente et ayant été complétés à la satisfaction de la SODEC.**

Pour vous permettre de préparer votre dossier avant de remplir votre demande sur le portail électronique sécurisé [SOD@ccès](mailto:SOD@ccès), vous trouverez ci-dessous la liste des documents à fournir pour le dépôt en production.

**Lors du dépôt en ligne, tous les documents doivent être soumis en format PDF, à l'exception du gabarit SODEC lié à la stratégie d'exploitation qui doit être soumis dans son format d'origine (.xlsx).**

FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LE DÉPÔT À L'ÉTAPE DE LA PRODUCTION	
	FORMULAIRE 20-14-02 - Disponible sur le portail électronique sécurisé SOD@ccès <i>Selon les réponses indiquées, certaines tâches s'afficheront de façon dynamique dans le formulaire. Vous devez remplir le formulaire et le <b>marquer</b> comme complet pour afficher ces tâches. Une fois marqué comme tel, le formulaire peut être modifié de nouveau en cliquant sur les trois points de suspension (...) à droite de la tâche puis sur <b>modifier</b>.</i>
	Formulaire de collecte de données – disponible sur le portail sécurisé SOD@ccès
CONTRATS, ENTENTES, ACQUISITION DE DROITS	
	Historique de la chaîne de titres
	Contrat(s) d'acquisition des droits pour l'adaptation d'une œuvre littéraire (livre, pièce de théâtre, scénario préexistant)
	Contrat(s) de scénarisation
	Lettre(s) d'entente ou contrat(s) de réalisation
	Tout autre contrat d'acquisition de droits
	Délégation de responsabilités du producteur émergent ou de la productrice émergente si celui-ci ou celle-ci dépose par le biais d'une entreprise déjà établie Utiliser le gabarit <a href="#">Délégation des responsabilités au producteur émergent</a>
ÉLÉMENTS FINANCIERS	
	Structure financière indiquant les participations confirmées et pressenties <b>ATTENTION : Pour un long métrage de fiction dont le devis total de production dépasse 1,5 M\$, au moins 35 % du financement total doit être confirmé, excluant l'investissement du producteur et les crédits d'impôt, lettres de confirmation à l'appui, la seule source de financement non confirmée doit être la SODEC.</b>
	Toute entente confirmant les participations financières acquises
	Sommaire et devis de production détaillé précisant la main-d'œuvre admissible aux crédits d'impôt, les services, les différés et les coûts hors Québec. <b>ATTENTION : Le devis total de production ne peut dépasser 2,5 M\$.</b>
	Plan de production alternatif dans le cas où les partenaires pressentis ne se confirmeraient pas (explication des impacts sur la structure financière et le devis) <b>ATTENTION : Ne s'applique pas au long métrage de fiction ayant un devis supérieur à 1,5 M\$.</b>
	Déclaration des coûts hors Québec assumés par la partie québécoise de la production, dûment complétée et signée par le producteur québécois (s'il n'y a pas de coûts hors Québec, simplement mettre une note à cet effet). <a href="#">Utiliser le gabarit Déclaration des coûts hors Québec</a>
COPRODUCTION (le cas échéant)	
	COPRODUCTION – Entente(s) préliminaire(s) ou contrat(s) de coproduction
	COPRODUCTION – Structure financière détaillée en devise canadienne, identifiant les participations confirmées, faisant état de la répartition entre les coproducteurs interprovinciaux et/ou internationaux <b>ATTENTION : Pour un long métrage de fiction dont le devis total de production dépasse 1,5 M\$, au moins 35 % du financement total doit être confirmé, excluant l'investissement du producteur et les crédits d'impôt, lettres de confirmation à l'appui, la seule source de financement non confirmée doit être la SODEC.</b>
	COPRODUCTION – Sommaire et devis de coproduction détaillé en devise canadienne et selon le modèle type canadien, faisant état de la répartition des dépenses entre les coproducteurs interprovinciaux et internationaux <b>ATTENTION : Pour un long métrage de fiction dont le devis dépasse 1,5 M\$, le devis total de production ne peut dépasser 2,5 M\$, incluant la part étrangère.</b>
FICTION   DOCUMENTAIRE ÉLÉMENTS CRÉATIFS	
	Fiction : version finale du scénario   Documentaire proposition finale détaillée
	Traitement cinématographique du ou des réalisateur(s)/réalisatrice(s) émergent(e)s
	Notes <b>ou</b> vidéo d'intentions de l'équipe créative – Liens Internet seulement pour la vidéo <a href="#">Utiliser le gabarit Œuvres soumises à l'appui d'une demande</a>
	Portfolio créatif : scénarimage, <i>mood board</i> , croquis de direction artistique, démos, etc. (le cas échéant) <a href="#">Utiliser le gabarit Œuvres soumises à l'appui d'une demande</a>
	Fiction : description des personnages   Liste des participants au documentaire (le cas échéant)
	Filmographie du ou des scénariste(s), du ou des réalisateur(s)/réalisatrice(s) et du ou des producteur(s)/productrice(s) sans renseignements personnels autres que les noms.
	Œuvres antérieures du ou des réalisateur(s)/réalisatrice(s) – (le cas échéant) <a href="#">Utiliser le gabarit Œuvres soumises à l'appui d'une demande</a>
	Animation seulement - Éléments de scénarimage et description de la technique envisagée
	Filmographie de l'entreprise de production
	Échéancier de production

STRATÉGIE D'EXPLOITATION	
	Remplir le gabarit de stratégie d’exploitation, disponible sur le site de la SODEC <a href="#">Utiliser le gabarit stratégie d’exploitation*</a> <b>* Doit être soumis dans son format d’origine (.xlsx)</b>
	Lettre d’intérêt ou entente de distribution (le cas échéant)
	<p><b>Pour les projets de long métrage de fiction dont le devis de production total est supérieur à 1,5 M\$, une lettre d’engagement de l’un ou l’autre des partenaires suivants est obligatoire :</b></p> <p>a) Lettre d’engagement d’une entreprise québécoise de distribution, titulaire d’un permis de distribution au Québec</p> <p>b) Lettre d’engagement d’un télédiffuseur admissible (licence de télédiffusion)</p> <p>c) Lettre d’engagement d’une plateforme de diffusion numérique admissible (licence non exclusive) permettant l’obtention du crédit d’impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle selon les lignes directrices de la mesure fiscale</p>
DÉCLARATION DE L'ENTREPRISE	
	<a href="#">Déclaration de l'entreprise</a>
DOSSIER MAÎTRE	
	<a href="#">Dossier maître - liste</a>